

EXAMEN NATIONAL D'ARBITRAGE MODALITES D'EXAMENS 2013-14

- JEUNE ARBITRE DE LIGUE -- ARBITRE DE LIGUE -

1. Réglementation des compétitions et de l'arbitrage :

MODALITE: Q.C.M NOTE: sur 20

DUREE: 20 minutes (épreuve collégiale)

2. Mise en situation :

MODALITE: 5 mises en situation tirées au sort

NOTE: sur 20

DUREE: 5 minutes maximum (par candidat ou groupe de candidats)

3. **Vidéo**:

MODALITE : Décision de l'arbitre central ou des juges à partir du visionnage de <u>dix</u> actions de combats

NOTE: sur 20

DUREE: 5 minutes maximum (épreuve collégiale)

JEUNE ARBITRE NATIONAL ARBITRE NATIONAL 3° -

1. Réglementation des compétitions et de l'arbitrage :

MODALITE: Q.C.M NOTE: sur 20

DUREE: 20 minutes (épreuve collégiale)

2. Mise en situation :

MODALITE: 5 mises en situation tirées au sort

NOTE: sur 20

DUREE: 5 minutes maximum (par candidat ou groupe de candidats)

3. Vidéo :

MODALITE: Décision de l'arbitre central ou des juges à partir du visionnage de dix actions de combats

NOTE: sur 20

DUREE: 5 minutes maximum (épreuve collégiale)

4. Etude de cas orale :

MODALITE: Exposé oral individuel sur l'un des thèmes de formation, développement, animation,

compétition, évolution du Taekwondo

NOTE: sur 20

DUREE: 5 minutes maximum / candidat (*Préparation : 5 min*)



- ARBITRE NATIONAL 2° -

1. Réglementation des compétitions et de l'arbitrage :

MODALITE: Q.C.M NOTE: sur 20

DUREE: 20 minutes (épreuve collégiale)

2. Mise en situation :

MODALITE: 5 mises en situation tirées au sort

NOTE: sur 20

DUREE: 5 minutes maximum (par candidat ou groupe de candidats)

3. Vidéo :

MODALITE : Décision de l'arbitre central ou des juges à partir du visionnage de vingt actions de combats

NOTE: sur 20

DUREE: 5 minutes maximum (épreuve collégiale)

4. Etude de cas orale :

MODALITE: Exposé oral individuel sur l'un des thèmes de formation, développement, animation,

compétition, évolution du Taekwondo

NOTE: sur 20

DUREE: 10 minutes maximum / candidat (*Préparation : 10 min*)

- ARBITRE NATIONAL 1° -

1. Réglementation des compétitions et de l'arbitrage :

MODALITE: Q.C.M NOTE: sur 20

DUREE: 20 minutes (épreuve collégiale)

2. Mise en situation :

MODALITE: 5 mises en situation tirées au sort

NOTE: sur 20

DUREE: 5 minutes maximum (par candidats ou groupe de candidats)

3. Vidéo :

MODALITE: Décision de l'arbitre central ou des juges à partir du visionnage de trente actions de combats

NOTE: sur 20

DUREE: 5 minutes maximum (épreuve collégiale

4. Soutenance de dossier :

MODALITE : Présentation orale d'un dossier préparé par le candidat envoyé à la fédération sous format

numérique 20 jours avant l'examen.

Le sujet devra être au préalable validé par la Commission Nationale d'Arbitrage (formation,

développement, animation, compétition, évolution du Taekwondo, inter-ligues etc).

Il comportera 10 pages au moins (police taille 12, interligne 1.5).

NOTE: sur 20

DUREE de la PRESENTATION : 10 minutes maximum ENTRETIEN avec le JURY : 10 minutes maximum